



☎ 06 14 53 05 04
SIRET N°44197484700010
occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur

Thalazur Antibes
Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr
N° Indigo 0 825 827 094

CHAMPIONNATS DE FRANCE ROUTE MASTERS 2011



Conseil Général
des Alpes Maritimes

ANTIBES DIMANCHE 3 JUILLET 2011



Cycles Antipolis
Route de Grasse
Antibes
www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
Projets Industriels

Course en ligne Nationale sous l'égide de la
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME
organisée par
L'OLYMPIQUE CYCLO CLUB D'ANTIBES JUAN LES PINS
Avec le concours
de la **VILLE D'ANTIBES JUAN LES PINS**
et la participation des villes de
BIOT et VALBONNE



☎ 06 14 53 05 04
 SIRET N°44197484700010
 occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur
 THALASSOTHÉRAPIE & SPA

Thalazur Antibes
 Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr
 N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général
 des Alpes Maritimes



Cycles Antipolis
 Route de Grasse
 Antibes
www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
 Projets Industriels

REGLEMENT

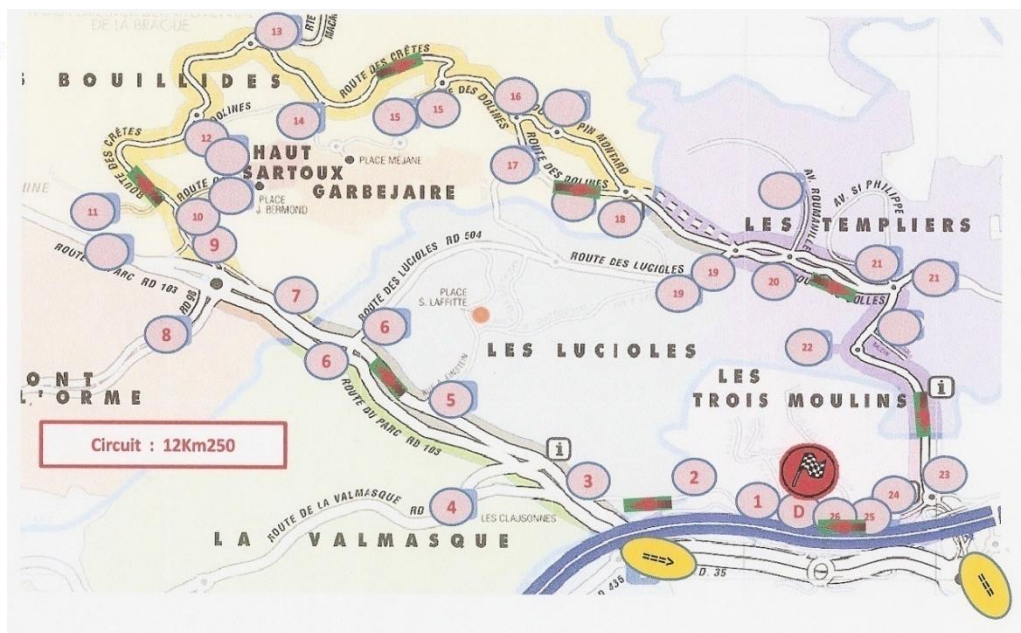
1 – LE CIRCUIT

Il développe 12Km 250 avec un dénivelé total est de 247 m

Le Départ se fera rue Jean Joannon – Face aux Ets RECORD

L'arrivée sera jugée sous l'arche face au Lycée Léonard de Vinci

Le parcours est entièrement fléché avec des panneaux blancs marqués « OCCA » également des panneaux indicatifs des km seront placés sur le parcours.



Profil du circuit





☎ 06 14 53 05 04
SIRET N°44197484700010
occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur
THALASSOTHÉRAPIE & SPA

Thalazur Antibes
Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr
N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général
des Alpes Maritimes



Cycles Antipolis
Route de Grasse
Antibes
www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
Projets Industriels

POINTS SECURITE

	LIEUX	A.D.N.	SECOURS	O.C.C.A	POLICE
PC	DEPART / ARRIVEE - OUVERTURE COURSE	PC Liaison Radio	Pompiers		Police Municipale d'Antibes
1	Sortie Rue Jean Jouanon Ets LEGRAND				Police Municipale d'Antibes
2	Bas du chemin des 3 moulins, fin du sens unique				
3	Croisement chemin des 3 moulins / CD35				
4	Début route du parc RD1036 - Carrefour Station ESSO				
5	RD 103 / Sortie route Einstein				
6	RD 103 / Carrefour route des lucioles				GENDARMERIE
7	Sortie du Parc (restaurant la Source)				
8	Rond Point des Bouillides				Police Municipale de Valbonne
9	Sortie Sun City				
10	Rond Point des Dolines				
11	Rond Point des Chênes lièges		Pompiers		
12	Rond Point route des Crêtes / traverse Messuges	A.D.N.			
13	Rond Point des Crêtes				Police Municipale de Valbonne
14	Route des Crêtes / traverse Garbejaire				
15	Rond Point des Brucs	A.D.N.			
16	Rond point de la Jarre				
17	Route des Dolines / Rue Albert Caquot				
18	Rond Point Eganaude				
19	Rond Point du Golf				
20	Rond Point St Philippe				
21	Rond Point des Chappes				Police Municipale de Biot
22	Rond Point descente de Chappes				
23	Rond Point des 3 Moulins				Police Municipale d'Antibes
24	Parking ASOA				
25	Rue des 3 moulins / accès déchèterie				
26	Rue des 3 moulins / rue Laugier				Police Municipale d'Antibes



☎ 06 14 53 05 04

SIRET N°44197484700010

occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur

THALASSOTHÉRAPIE & SPA

Thalazur Antibes

Partenaire depuis 2003

www.thalazur.fr

N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général
des Alpes Maritimes



Cycles Antipolis
Route de Grasse
Antibes

www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
Projets Industriels

2 - PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters sont réservés exclusivement aux licenciés FFC de nationalité française détenteur des licences suivantes :

- Pass'Cyclisme
- Pass'Cyclisme Open
- Licences amateurs 2^e et 3^e catégorie
- Licences Encadrement avec certificat médical inclus ou présenté lors de la remise du dossier

ATTENTION : limitation à 100 participants par catégories

3 - CATEGORIES

Elles sont établies pour les Dames et pour les Hommes par tranches d'âges de 5 ans :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60 /64 ans
- Masters 8 : + 65 ans

4- ATTRIBUTION DES TITRES

4 - 1 Un titre sera décerné par catégorie (tranche d'âges de 5 ans) si au moins 6 concurrent(e)s engagé(e)s dans cette catégorie et représentant un minimum de 3 comités régionaux.

4 - 2 Cas particulier pour les Dames :

Afin de favoriser le développement de la pratique féminine Masters, un titre pourra être attribué dans une catégorie avec un minimum de 3 concurrentes engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés (article 16.5.013 de la réglementation fédérale)

4 - 3 Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'Argent et de Bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

5 – INSCRIPTIONS

Elles se feront par bulletin téléchargeable sur le site fédéral ou par Internet dont les modalités seront indiquées dès que possible.

ATTENTION : limitation à 100 participants par catégories.



☎ 06 14 53 05 04
SIRET N°44197484700010
occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur
THALASSOTHÉRAPIE & SPA
Thalazur Antibes
Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr
N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général
des Alpes Maritimes



Cycles Antipolis
Route de Grasse
Antibes
www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
Projets Industriels

6 – ORGANISATION ET SECURITE

- 6 - 1 L'inscription implique l'adhésion au règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure ou de problème de sécurité.
- 6 - 2 La sécurité est assurée par un dispositif de signaleurs à pieds et à motos. Les participants devront donc respecter scrupuleusement les consignes indiquées par l'organisation.
- 6 - 3 Deux zones fixe de ravitaillement et dépannage seront prévues sur le parcours (voir paragraphe 9 & 10 du présent règlement)
- 6 - 4 Réunion des directeurs sportifs à 08h00 et 14h00 au podium départ.
- 6 - 5 Les dépannages seront assurés par des voitures neutres par départ, tout concurrent doublé sera mis hors course.
- 6 - 6 La sécurité sera assurée par motards et signaleurs fixes, ambulances, assistance médicales volantes à moto.
- 6 – 7 Le dossard devra être bien lisible.
- 6 - 8 Deux véhicules avec secouristes premier secours seront positionnés sur le circuit.
Une connexion directe est prévue avec les casernes des Sapeurs Pompiers d'Antibes et de Sophia Antipolis.
- 6 – 9 Véhicules échelon course
En raison de la distance réduite du parcours (12Km250), les voitures suiveuses sont interdites hormis les véhicules officiels de l'organisation sauf autorisation spéciale.
 - Voitures de l'Organisation : Munies d'un macaron « OFFICIEL »
 - Voitures dépannages neutres : Deux à trois véhicules.
 - Motards civils : Avec macaron « OFFICIEL »
 - Voiture balai fin de course : Un mini bus du club organisateur, il ne prendra à bord que les coureurs accidentés.
- 6 - 10 Les coureurs seront sous l'autorité du Président du Jury et des juges arbitres. Toute infraction au règlement du Championnat pourra être sanctionnée jusqu'à la mise hors course.
- 6 - 11 Il est recommandé aux coureurs d'être prudents, d'observer le code de la route et notamment de respecter absolument les sens giratoires, sous peine d'exclusion immédiate de la course.

7 - GESTION DES ÉPREUVES

Les départs seront échelonnés selon les horaires suivants :

08H30 : Master 5 et 6 + Féminines – 40 ans => 7 tours = 85Km 750

08h40 : Master 7 et 8 + Féminines + 40 ans => 5 Tours = 61Km 250

14h00 : Master 1 et 2 => 10 Tours = 122Km500

14h10 : Master 3 et 4 => 8 Tours = 98 Km

NOTA: Les différentes catégories de sexe et d'âges courent théoriquement séparément. Selon le nombre d'engagés et l'espace horaire disponible des regroupements ou des séparations peuvent être opérés entre les tranches d'âges adjacentes.



☎ 06 14 53 05 04
SIRET N°44197484700010
occantibes@orange.fr



www.antibes-juanlespins.com



thalazur
THALASSOTHÉRAPIE & SPA

Thalazur Antibes
Partenaire depuis 2003
www.thalazur.fr
N° Indigo 0 825 827 094



Conseil Général
des Alpes Maritimes



Cycles Antipolis
Route de Grasse
Antibes
www.cyclesantipolis.com



Alsace Process
Projets Industriels

8 – DETAILS PRATIQUES

8 – 1 RETRAIT DES DOSSARDS : 1 dossard +puce

LIEU : Car podium Stade des Croutons ZI des 3 Moulins. Suivre fléchage vertical « OCCA » flèches orange à partir des 2 sorties d'autoroute.

HORAIRES :

Samedi 02 juillet : de 16h00 à 19h00

Dimanche 03 juillet : de 07h00 à 08h00 (Master 8-7-6-5)
de 12h30 à 13h30 (Master 4-3-2-1)

8 - 2 PARKING VEHICULES : Suivre signalisation spécifique

8 - 3 DOUCHES : Elles se prendront au Stade des croutons ZI des trois moulins

8 - 4 CONTROLE ANTIDOPAGE :

Local officiel prévu au Stade des Croutons, l'affichage des dossards se fera sur le podium d'arrivée.

8 - 5 RECOMPENSES

Sont récompensés les trois premiers des 8 catégories Master hommes, femmes.

Les cérémonies officielles se dérouleront à 11h45 pour les masters 8-7-6-5 et féminines et 18h00 pour les masters 4-3-2-1 au car podium Stade des Croutons, en présence des autorités et des sponsors.

9 – COORDONNEES ADMINISTRATIVES DIVERSES

RENSEIGNEMENTS : Jean-Luc PETIT ☎ 04.93.63.20.45 ☎ 06 70 37 67 61

SECRETARIAT : Simone SPETTINAGEL ☎ 06.14.53.05.04

Siège de l'Olympique Cyclo Club d'Antibes

565, av. Jean Michard Pélissier 06 600 ANTIBES

NUMÉROS UTILES

Hôpital d'Antibes : 04 97 24 77 77 URGENCES : 04 97 24 77 98

Hôpital de Cannes : 04 93 69 70 00 URGENCES : 04 93 69 71 50

Hôpital de Grasse : 04 93 09 55 55 URGENCES : 04 93 09 52 11

Pompiers d'Antibes 18 ou 04 92 93 79 00

Pompiers de Sophia Antipolis 18 ou 04 93 65 40 77

Gendarmerie Nationale D'Antibes : 04 92 90 72 41

Gendarmerie Nationale de Valbonne : 04 93 65 22 40

Police Nationale D'Antibes : 04 92 90 78 00

Police Municipale D'Antibes : 04 92 93 05 24